

RECENSEMENT ANNUEL 2023**FR**

(Conforme à l'annexe de l'arrêté relatif à l'identification animale des animaux des espèces ovines et caprines)

Chambres d'agriculture

Date d'édition : 19/12/2023

Elevage Bassin Sud 09-32-65

3 ch de la Caillaouère CS7016

32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05 62 61 79 71

N° exploitation : **FR**Indicatif de marquage : ^{FR}

Adresse :

Tél. :

Ovins Lait (Producteur de lait, traite)**Nombre d'animaux de + de 6 mois au 1er Janvier 2024** (Béliers, brebis)**Nombre d'agneaux nés pendant l'année précédente (2023)** (Vivants et morts)

Ovins Viande (Producteur de viande, consommation personnelle, animaux de loisir ou d'entretien)**Nombre d'animaux de + de 6 mois au 1er Janvier 2024** (Béliers, brebis)**Nombre d'agneaux nés pendant l'année précédente (2023)** (Vivants et morts)

Caprins Lait (Producteur de lait, traite)**Nombre d'animaux de + de 6 mois au 1er Janvier 2024** (Boucs, chèvres et chèvres naines)**Nombre de chevreaux nés pendant l'année précédente (2023)** (Vivants et morts)

Caprins Viande (Producteur de viande, consommation personnelle, animaux de loisir ou d'entretien)**Nombre d'animaux de + de 6 mois au 1er Janvier 2024** (Boucs, chèvres et chèvres naines)**Nombre de chevreaux nés pendant l'année précédente (2023)** (Vivants et morts)

Animaux Engraissés (Centre d'engraissement, exploitation avec atelier d'engraissement)**Nombre d'agneaux engraisés pendant l'année précédente (2023)****Nombre de chevreaux engraisés pendant l'année précédente (2023)**

Cessation d'activité

Je certifie ne plus détenir d'ovins depuis le ___/___/___ et atteste ne plus détenir de boucles ou m'engage à les retourner ainsi que les derniers documents de circulation.

Je certifie ne plus détenir de caprins depuis le ___/___/___ et atteste ne plus détenir de boucles ou m'engage à les retourner ainsi que les derniers documents de circulation.

L'ensemble des informations recensées pourront être utilisées à des fins sanitaires.

Date : ___ / ___ / ___
Signature :

Fiche à compléter, dater, signer et à **RENNVOYER OBLIGATOIREMENT** au Service Identification
PAR RETOUR de COURRIER avant le 31/03/2024